

223C0286  
FR0000073728-OP032-AS20

9 février 2023

- Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

**SERMA GROUP**  
(Euronext Growth Paris)

1. Le Crédit Industriel et Commercial a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société SERMA GROUP, soit du 26 janvier au 8 février 2023 inclus, la société Financière Faraday<sup>1</sup> a acquis 595 actions SERMA GROUP au prix unitaire de 430 €.

À la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, l'initiateur détient, directement et indirectement, 1 145 259 actions SERMA GROUP représentant 1 642 110 droits de vote, soit 99,54% du capital et au moins 99,59% des droits de vote de la société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Financière Watt <sup>3</sup>	1 144 663	99,49	1 641 514	99,56
Financière Faraday	596	0,05	596	0,04
<b>Total Financière Faraday</b>	<b>1 145 259</b>	<b>99,54</b>	<b>1 642 110</b>	<b>99,59</b>

2. La suspension de la cotation des actions de la société SERMA GROUP est maintenue jusqu'à la mise en œuvre du retrait obligatoire.

<sup>1</sup> Société détenue à hauteur de (i) 28,4% par huit managers de SERMA GROUP (MM. Philippe Berlié, Bernard Ollivier, Marc Dus, Richard Pedreau, Jean Guilbaud, Olivier Duchmann, Xavier Morin et Mirentchu Boutet), (ii) 40,1% par le fonds Ardian (par l'intermédiaire de la société Financière Volta qu'il détient à hauteur de 57,6%), et (iii) 31,6% par les sociétés des cadres Faraday Participations et Faraday Participations Bis.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé à cette date de 1 150 536 actions représentant au plus 1 648 826 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Société détenue à 100% par la société Financière Faraday.